Septime-Sévère. La dédicace et la préface sont perdues. L'auteur débute par une introduction où il décrit l'origine et les principes de la philosophie classique. Il réfute ceux qui voudraient chercher ailleurs qu'en Grèce les commencements de la philosophie, qu'il divise en deux grandes écoles : 1° l'école ionienne, qui remonte à Anaximandre et finit avec Chrysippe et Théophraste; 2° l'école italienne, dont Pythagore est le premier représentant et Epicure le dernier. Il rattache à l'école ionienne la philosophie socratique et les sectes qui en dérivent. L'histoire de la philosophie ionienne comprend sept livres sur dix, que contient l'ouvrage entier. Les éléates, avec Héraclite et les sceptiques, font l'objet du huitième et du neuvième livre : ils appartiennent à l'école italienne. Le dixième livre est consacré à Epicure et à ses disciples. Le soin minutieux qu'apporte Diogène Laërce à décrire les théories en faveur chez les épicuriens a fait penser avec quelque vraisemblance qu'il appartenait lui-même à la philosophie d'Epicure, conclusion exagérée peut-être, car Diogène Laërce a plutôt l'air d'un écrivain anecdotique, à qui les philosophes dont il écrit la vie ont servi de thème, sans qu'il professât aucune doctrine philosophique. Dans le premier livre, Diogène raconte la vie des *sages*, qualification rejetée par leurs successeurs comme trop ambitieuse. Le deuxième livre traite des Ioniens et de Socrate, qu'il a plu à l'auteur de ranger parmi eux. La biographie de Platon, l'analyse et la classification de ses ouvrages tiennent tout le troisième livre. Le quatrième est consacré aux diverses écoles issues de l'Académie. Le cinquième s'occupe d'Aristote et du péripatétisme. Dans le sixième, il est question d'Antisthène et des chefs de l'école cynique. Si l'on excepte Cicéron, Diogène Laërce est à cet égard la source la plus abondante que l'on possède pour connaître les doctrines stoïciennes. Il y traite surtout de la logique et de la grammaire, qui étaient en grand honneur chez les stoïciens. La morale et la cosmologie de la secte y sont aussi l'objet d'une analyse assez détaillée. Le huitième livre est un recueil de contes fantastiques à propos de Pythagore et des pythagoriciens. Les doctrines de Pythagore étaient trop abstraites pour que Diogène Laërce, dont la légèreté est extraordinaire, pût les comprendre et surtout les exposer d'une façon claire et méthodique. La méthode n'est pas non plus ce qui distingue le neuvième livre. Héraclite y vient avant Xénophane; on y voit Diogène d'Apollonie, disciple d'Anaxagore, dont la biographie est au deuxième livre, coudoyer Anaxarque Pyrrhon et Timon, tous trois adeptes des doctrines socratiques. Epicure et Posidonius tiennent tout le dixième livre, qui est proprement une apologie en forme des principes épicuriens. Diogène Laërce y analyse Epicure avec intelligence, ce qui n'est pas commun chez lui. Malgré ses défauts, le livre de Diogène Laërce, en l'absence de la plupart des œuvres des philosophes dont il raconte la vie, a une très-grande valeur. Il fait mention de quarante auteurs anciens qui ont écrit l'histoire des philosophes ou exposé leurs systèmes; il cite aussi les noms de deux cent onze écrivains dont les œuvres lui ont servi de guides.

Jusqu'à ces derniers temps il a été à peu près la source unique où les historiens de la philosophie ancienne avaient coutume de puiser. Deux des plus connus, Brucker en Allemagne et Stanley en Angleterre, n'ont guère écrit que des amplifications de son livre. Il est vrai que depuis trente ans les travaux de la science allemande, et, chez nous, ceux non moins fructueux de l'école éclectique, ont tout à fait changé l'état des choses à ce sujet. L'œuvre de Diogène Laërce n'en est pas moins précieuse et intéressante. C'est une mine presque inépuisable où abondent les anecdotes intimes sur la vie grecque, qu'on ne rencontre nulle autre part. Montaigne estimait que s'il avait pu disposer d'une douzaine de Laërce, ses *Essais* n'y auraient pas perdu. Cela indique le cas qu'il en faisait. Les fragments d'ouvrages inconnus qu'on rencontre dans les biographies de l'historien grec ont aussi leur prix. Il a fait usage d'une immense quantité de matériaux. Malheureusement, nous le répétons, l'ouvrage est une compilation hétérogène où s'entrechoquent les idées et les documents contradictoires, circonstance que fait ressortir davantage le manque absolu de plan et de critique. Diogène Laërce n'avait pas en vue d'instruire, mais d'amuser. Il s'évertue à raconter des anecdotes piquantes, au lieu de juger les hommes et les choses qui font l'objet de ce qu'il écrit. Il ne sait même pas extraire. Les erreurs matérielles fourmillent sous sa plume. A chaque pas on découvre des traces qui accusent d'une façon lamentable cette misérable civilisation grecque, corrompue et légère, chez laquelle les idées n'ont plus d'empire, mais où tout, même la philosophie, tourne à la littérature amusante.

Afin d'excuser en quelque sorte Diogène Laërce d'avoir été si léger et inintelligent au point de ne pas entendre les systèmes qu'il analyse, on a émis l'opinion que les vies actuelles n'étaient qu'un épitomé de l'œuvre originale. On cite à l'appui de ce dire un écrivain obscur du XIIIe siècle, Walter Burlæus, auteur d'un livre intitulé : *De la vie et des mœurs des philosophes* (*De vita et moribus philosophorum*), qui s'est servi d'un Diogène Laërce différent de celui que nous connaissons. En effet, on rencontre dans cet ouvrage des analyses minutieuses et détaillées de doctrines parfaitement claires et intelligibles chez l'écrivain du XIIIe siècle. Le savant Schneider (J.-G. Schneider, in-fol., A. Wolf, *Litt. anal.*, t. III, p. 228) en a conclu que Walter Burlæus a dû posséder un Diogène complet, dont nous n'avons plus qu'un abrégé, abrégé, au surplus, qui pourrait avoir été fait dans l'antiquité. Il a paru, de celui qu'on possède, une traduction latine d'Ambrosius, disciple de Chrysoloras, à Rome, en 1475. La première édition du texte grec est de Bâle (1533, 1 vol. in-4°, chez Groben). La meilleure est celle de Hübner (Leipzig, 1828-1831, 2 vol. in-8°).

A consulter : H. Kleppel, *De Diogenis Laertii vita, scriptis atque auctoritate* (Gœttingue, 1831, in-4°).

DIOGÈNE (Romain), empereur d'Orient. V. ROMAIN (Diogène).

DIOGÉNIEN, grammairien grec, né à Héraclée, dans le Pont, au IIe siècle de notre ère. Il avait composé une anthologie d'épigrammes et un abrégé du *Lexique* de Pamphile, souvent mis à contribution par Suidas et Hésychius (le *Lexique* de ce dernier était peut-être même entièrement emprunté à celui de Diogénien). Il ne reste qu'une partie de cet ouvrage; c'est un recueil de 775 proverbes, disposés par ordre alphabétique. Gaisford en a donné une bonne édition dans les *Parœmiographi Græci* (Oxford, 1836).

DIOGÉNIQUE adj. (di-o-jé-ni-ke). Néol. Qui conviendrait à Diogène le cynique : *Cynisme* DIOGÉNIQUE. *Le voyageur à commission est de mœurs particulièrement* DIOGÉNIQUES. (R. Perrin.)

DIOGÉNISÉ, ÉE (di-o-jé-ni-zé) part. passé du v. Diogéniser : *Jeune homme* DIOGÉNISÉ.

DIOGÉNISER v. a. ou tr. (di-o-jé-ni-zé). Néol. Rendre cynique comme Diogène : *L'exemple l'A* DIOGÉNISÉ.

— v. n. ou intr. Faire le cynique, se conduire avec un sans-façon cynique : *Il est des gens qui mettent leur gloire à* DIOGÉNISER. ‖ Vivre dans un état de dénûment volontaire : *Je faisais ma chambre, j'étais tout ensemble le maître et le serviteur, je* DIOGÉNISAIS *avec une incroyable fierté.* (Balz.)

Se diogéniser v. pr. Devenir cynique.

DIOGÉNISME s. m. (di-o-jé-ni-sme). Néol. Cynisme comparable à celui de Diogène : *Il y a autre chose que du* DIOGÉNISME *dans cette abnégation obstinée qui se condamne depuis quatre ans.* (Ch. Nod.)

DIOGGOT s. m. (di-o-go). Comm. Huile que le bouleau fournit quand on le brûle.

DIOGNÈTE, ingénieur rhodien. V. CALLIAS, architecte.

DIOGO BERNARDES, poëte portugais. V. BERNARDES (Diego).

DIOGOUNTROU, ville de l'Afrique occidentale, sur le Sénégal, en face d'Aroundou. Elle est grande, bien peuplée et entourée de beaux arbres, tels que le tamarinier, le palmier, etc., qui forment comme un verger à ses abords.

DIOÏQUE adj. (di-o-i-ke — du préf. *di*, et du gr. *oikia*, maison). Bot. Se dit des plantes qui ont les fleurs mâles et les fleurs femelles sur des pieds séparés : *Plantes* DIOÏQUES. *Le chanvre, le dattier sont des végétaux* DIOÏQUES.

— s. m. pl. Moll. Section de céphalopodes chez lesquels les sexes sont séparés sur des individus distincts.

— **Antonyme**. Monoïque.

— **Encycl.** Le mot *dioïque* s'applique à toutes les plantes chez lesquelles les sexes sont séparés sur des individus différents. Linné s'était servi de ce caractère pour constituer une classe, la *diœcie*, qui renfermait toutes les espèces *dioïques*. Il réservait le nom de *diœcie* à la classe renfermant les espèces monoïques. Jussieu, modifiant la méthode du botaniste suédois, réunit la diœcie et la monœcie en un seul groupe, qu'il désigna sous le nom de *diclines*. Aujourd'hui, on rejette généralement ces divisions comme n'étant pas naturelles, et toutes les plantes, soit monoïques, soit dioïques, sont réparties, sans égard pour ce caractère, dans les différentes familles où les appellent leurs affinités naturelles. La fructification des plantes *dioïques* est nécessairement soumise à d'autres conditions que celle des plantes hermaphrodites ou même simplement monoïques. Les plantes *dioïques* femelles ne peuvent fructifier qu'à la condition de se trouver à proximité de plantes mâles de même espèce et fleurissant en même temps, de manière à pouvoir recueillir sur leurs étamines le pollen de ces dernières. Ce désavantage est compensé par une production plus considérable de pollen sur les fleurs mâles. Ce pollen, qui est en même temps très-fin et très-sec, peut être emporté par le vent à des distances considérables. Les insectes, en voltigeant de fleur en fleur, contribuent encore à la fécondation. Mais il y a loin de ces faits scientifiquement démontrés aux exemples de fécondation à distance que rapportent un peu à la légère certains botanistes. Qui ne sait, par exemple, qu'un dattier femelle du jardin de Pise, où il se trouvait seul de son espèce, fructifia une année, parce qu'à la même époque, à quatre lieues de là, fleurissait pour la première fois un dattier mâle? De même, on a vu un pistachier femelle fructifier à l'une des extrémités de Paris, parce qu'à l'autre bout de la capitale fleurissait en même temps un pistachier mâle. Ces faits et autres semblables, fussent-ils vrais, ne sauraient être qu'un résultat du hasard. Dans la pratique, on s'y prend autrement lorsqu'on veut obtenir la fécondation des fleurs femelles des plantes *dioïques*. Dans la culture du dattier, par exemple, où, pour rendre la récolte plus productive, on ne conserve qu'un nombre très-restreint de pieds mâles, la fécondation se fait de main d'homme, par l'introduction dans toutes les spathes femelles d'un rameau de l'inflorescence mâle. Dans la culture du pistachier, on a soin d'entremêler les pieds mâles aux pieds femelles; ou bien encore on greffe des rameaux mâles sur les principales branches des arbres femelles. On cite encore, parmi les végétaux *dioïques* les plus connus, le chanvre, le houblon, les orties, la mercuriale commune, toutes les espèces de la famille des cucurbitacées et quelques-unes de celle des caryophyllées. Plusieurs botanistes admettent que certaines plantes *dioïques* femelles peuvent fructifier sans le concours du mâle, et l'on cite entre autres le chanvre, dont les pieds femelles portent des graines bien conformées, quelque éloignés qu'ils soient des pieds mâles. On a fait plus : au Muséum d'histoire naturelle de Paris on a tenu les pieds de chanvre femelle dans un appartement bien fermé pendant toute la durée de la floraison, et, après la récolte, les graines ont germé tout aussi bien que celles qui étaient venues dans les conditions normales. Néanmoins, d'autres botanistes n'ont pas admis les conséquences qu'on voulait tirer de ces faits. Ils ont expliqué cette anomalie par la présence de quelques fleurs mâles cachées parmi les femelles.

DIOIS (LE), en latin *Diensis Pagus*, ancien pays de France, dans le Dauphiné, entre le Grésivaudan, le Gapençois et le Valentinois; cap. Die. Il avait environ 50 kilom. de longueur sur autant de largeur. Occupé par les Bourguignons après leur établissement dans les Gaules, le Diois fut conquis par les Francs vers le milieu du VIe siècle. Après la chute des descendants de Charlemagne, ce pays forma un comté, dont Guillaume, fils de Boson II, comte de Provence, fut le premier titulaire. A la mort d'Isarn II (1116), qui avait commandé une partie de l'armée des croisés, le Diois fut réuni au marquisat de Provence; mais les évêques de Die n'en portèrent pas moins le titre de comtes de Die jusqu'en 1189, époque où le Diois fut donné à Aimar II de Poitiers, comte de Valentinois. En 1404, le Diois fut vendu au roi Charles VI par Louis de Poitiers, son dernier comte. Il fait aujourd'hui partie du département de la Drôme.

DIOMA, rivière de la Russie d'Europe, dans le gouvernement d'Orenbourg, prend sa source à 130 kilom. N.-O. d'Orenbourg, coule du S.-E. au N.-E. et se jette dans la Bielaia, un peu au-dessous d'Oura, après un cours de 270 kilom.

DIOMÈDE (îles de), nom ancien de deux îles de l'Adriatique, près de la côte d'Apulie, vis-à-vis l'embouchure du Tipherno; elles portent aujourd'hui le nom de *Tremiti*. L'une d'elles était appelée *Teutria* et l'autre *Diomedea;* ce dernier nom provenait de la proximité du rivage où s'était établi Diomède. Les empereurs romains déportèrent quelquefois dans ces îles des personnages influents qu'ils voulaient punir. Auguste y relégua Julie, sa petite-fille, qui y mourut. ‖ De nos jours, un petit groupe d'îles dans le détroit de Behring porte aussi le nom d'îles de Diomède; l'une d'elles forme près de la côte de l'Amérique le meilleur passage entre l'océan Arctique et la mer de Behring.

DIOMÈDE (CHAMPS DE). V. DAUNIE.

DIOMÈDE, fille de Phorbas, roi de Lesbos. Lors du saccagement de cette île par Achille, Diomède fut ravie par le héros, qui en fit sa captive et sa maîtresse, lorsque Briséis lui eut été enlevée par Agamemnon. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le neuvième chant de l'*Iliade :* « Les captives étendent des peaux d'agneaux, des couvertures et le tissu délicat du lin, sous la magnifique tente du guerrier. A ses côtés repose une captive qu'il a amenée de Lesbos, la belle Diomède, fille de Phorbas. »

DIOMÈDE, roi de Thrace, fils de Mars et de Cyrène. Il avait des coursiers furieux qui vomissaient le feu par la bouche. Il les nourrissait de chair humaine et leur donnait à dévorer tous les étrangers qui tombaient entre ses mains. Hercule le vainquit et le fit dévorer lui-même par ses propres chevaux.

En littérature, on rapproche souvent Diomède d'Actéon, qui fut dévoré par ses chiens :

« La découverte des Indes répandait en France tant d'or et tant d'argent, que des terres affermées jusqu'alors mille livres furent portées à dix ou douze mille. Mais la noblesse n'en était pas plus riche, parce que la dépense, surtout en chevaux et en équipages de chasse, l'emportait sur le revenu; ce qui faisait dire à Louis XII : « La plupart des » gentilshommes de mon royaume sont, comme » Actéon et Diomède, mangés par leurs chiens » et par leurs chevaux. »

***

« Les rois, ayant goûté du sang des peuples, ne s'arrêteront pas aisément. On sait que les *chevaux de Diomède*, ayant une fois mangé de la chair humaine, ne voulurent plus rien autre chose. »

CAMILLE DESMOULINS.

Diomède dévoré par ses chevaux, tableau de M. Gustave Moreau; Salon de 1865. La scène se passe dans une cour circulaire, une sorte de cirque dont les murs peu élevés laissent voir les colonnes d'un palais. Hercule a vaincu le roi féroce des Bistones et l'a jeté en pâture à ses chevaux anthropophages; assis sur le chaperon du mur, enveloppé de sa peau de lion, sa massue près de lui, il contemple, impassible, le coupable puni par le supplice qu'il infligeait aux autres. Les chevaux furieux se sont rués sur leur maître, l'ont saisi entre leurs terribles mâchoires, le secouent, le déchirent et commencent leur sanglant repas. Diomède, suspendu en l'air, frémit, se tord, se crispe dans d'atroces douleurs; sa draperie rose pâle, tachée de sang et lacérée, voltige autour de ses membres meurtris. Çà et là, sur l'arène, parmi des fragments d'armes et des lambeaux de vêtements, gisent des cadavres à demi dévorés, reliefs effrayants qu'achèvent de déchiqueter des vautours chenus.

Ce tableau, comme toutes les œuvres de M. Gustave Moreau, a eu le privilége d'attirer l'attention de la critique. Les appréciations ont été fort diverses d'ailleurs. Celle de M. Félix Deriége, du *Siècle*, est loin d'être favorable : « Le groupe de Diomède et de ses chevaux, dit ce critique, produit l'effet d'un découpage sans modelé et sans relief. Il y a trois de ces animaux au moins dont on voit les têtes sans comprendre où sont et comment s'agencent leurs pieds et leurs croupes... Hercule, placé en dehors de toute perspective, ressemble à une marionnette de Guignol. C'est à la fois prétentieux et naïf; cela affecte une grande recherche de composition et de dessin, et cependant la ligne, le modelé, la forme échappent, de quelque côté qu'on regarde; enfin, la scène est froidement atroce, sans animation, sans violence et surtout sans intérêt réel. La couleur est très-riche, l'effet d'ensemble d'une grande harmonie; l'architecture rappelle les bonnes toiles d'Hubert Robert. Seulement elle est gréco-romaine, c'est-à-dire de style composite, avec des parties cintrées en voussure. Je ne me serais pas attendu à un semblable anachronisme de la part d'un homme aussi curieux d'antiquités que M. Gustave Moreau, ni qu'il pût donner ainsi à un palais contemporain d'Hercule les colonnes et les arceaux de la Maison Dorée de Néron. » Il est certain qu'un dorique grossier convenait mieux au palais de Diomède que l'ordre composite adopté par M. Moreau; mais les critiques se sont accordés à reconnaître la couleur harmonieuse de l'architecture et de tout le fond de la composition. « Ce fond, tenu dans une ombre transparente et puissante, dit M. du Camp, fait ressortir les blancheurs très-habiles des premiers plans. Depuis le ton gris perle très-clair du premier cheval jusqu'aux nuances blafardes des cadavres, l'harmonie est parfaitement complétée par les couleurs chair de Diomède et le plumage blanc des vautours. » Citons maintenant le jugement de Th. Gautier sur cette œuvre d'un caractère si singulier : « Les défauts qu'elle renferme au point de vue absolu de l'art sont si visiblement cherchés qu'il serait presque puéril de les reprocher à l'auteur... Le Diomède, d'une construction anatomique assez embarrassée et rappelant les gaucheries des gothiques lorsqu'ils voulaient faire du nu, présente au bout de jambes frêles des pieds énormes, des pieds tout d'une pièce, tels qu'on les dessinait avant que Masaccio n'eût montré à en faire porter le talon sur le sol. Il n'est pas douteux que M. G. Moreau ne connaisse très-bien les articulations du pied et les raccourcis qui donnent aux extrémités des mouvements justes, mais son système exigeait qu'il procédât ainsi... L'exécution n'est pas moins étonnante que la conception même du sujet. Tantôt, c'est un lavis laissant transparaître le dessin arrêté à l'encre, tantôt un empâtement raclé au rasoir, d'autres fois un glacis égratigné, une touche en hachure, un ton habilement chanci ou roussi, tous les moyens mécaniques de donner du ragoût au faire et à la couleur, qu'on nomme vulgairement, en termes d'atelier, des ficelles. M. Moreau nous paraît sur ce point de la force de Decamps. Peut-être est-ce une dépravation de goût que de se plaire à ces recherches de palette, à ces jeux de pinceau, à ces tours d'adresse si bien réussis, mais il est difficile de ne pas s'y intéresser quand on aime la peinture dans sa confection même. » Si élogieuse qu'elle veuille paraître, cette appréciation du plus bienveillant des critiques laisse percer la répulsion de l'homme de goût pour l'archaïsme prétentieux et les incorrections *voulues* de l'auteur du *Diomède*.

Parmi les autres œuvres d'art relatives à Diomède, nous citerons : une estampe de Westermann, d'après Rubens, *Diomède et Ulysse venant dérober le Palladium ;* une statue d'Espercieux, exposée au Salon de 1819 et représentant Diomède commettant ce larcin.

DIOMÈDE, roi d'Argos, un des héros de l'*Iliade* et du siége de Troie. Il s'y distingua par tant de belles actions qu'on le regardait comme le plus brave de l'armée, après Achille et Ajax. Ce fut lui qui alla chercher dans l'île de Lemnos Philoctète, dépositaire des flèches d'Hercule, et qui seconda Ulysse dans l'enlèvement du palladium. Homère le représente comme le favori de la déesse Minerve, qui l'accompagnait sans cesse. C'est par son secours qu'il tua plusieurs rois de sa main, qu'il sortit glorieusement de combats singuliers contre Hector, Enée et d'autres princes troyens, et qu'il s'empara des chevaux de Rhésus. Ayant blessé Vénus à la main lorsque celle-ci vint au secours de son fils Enée, qu'elle ne sauva qu'en le couvrant d'un nuage, la déesse en fut tellement irritée qu'elle inspira à Egialé, femme de Diomède, une violente passion pour un autre que son mari. Celui-ci, instruit de cet affront, résolut de se venger, mais il n'échappa qu'avec peine aux embûches qu'Egialé lui tendit à son retour. Il se réfugia dans le temple de Junon, puis alla chercher un établissement en Italie, où le roi Daunus lui donna une partie de ses États et sa fille en mariage.

Voilà l'histoire de Diomède telle qu'elle nous est donnée par l'*Iliade*. Passons maintenant à l'étude du caractère du héros.

Homère a donné à Diomède un rôle important. Il ne le relègue point dans l'ombre. Tout un chant du poëme (le Ve) est consacré au récit des exploits de Diomède. Le poëte ne cache pas son admiration pour les prouesses de son héros. Or ses prouesses sont d'abominables massacres, et ses combats des scènes de carnage vraiment atroces. Voyez Diomède à l'œuvre, et contemplez en lui le type du guerrier homérique, l'idéal du brave. Il est là, l'œil en feu, l'écume à la bouche, frappant à tort et à travers, vomissant contre ses victimes les plus affreux sarcasmes et les plus grossières injures. Quels tableaux! Ici un mourant mord la terre, un autre expire en mugissant comme le taureau, la moelle jaillit des os, la cervelle du crâne des blessés. Là, un rire convulsif se mêle à l'agonie du guerrier frappé à mort par le fougueux Diomède, et celui-ci se repaît de ce spectacle. Il pousse en avant, ou, s'il s'arrête, c'est pour trancher la tête du vaincu et la lancer comme une boule dans les rangs de l'ennemi, ou bien pour l'élever par dérision au bout de sa pique, aux regards de tous. Mais il reprend sa course haletante. Son char roule sur les cadavres dont il fait craquer les os. Les roues, l'essieu, les pieds des chevaux dégouttent de sang humain. Rien n'arrête Diomède. Un trait l'atteint à l'épaule; il est blessé et le sang coule. Déjà le fils de Lycaon, Pandaros, se réjouit et se félicite, car il croit Diomède hors de combat. Il se trompe. Le héros arrache le javelot qui l'a frappé, et, invoquant Minerve, il court sur son ennemi, avide de vengeance et de meurtre. Minerve a triplé ses forces, et Homère, qui le comparait à un torrent impétueux, le compare maintenant à un lion ivre de carnage qui bondit au milieu d'un troupeau de timides brebis. Les mortels, en effet, ne sont pas des rivaux dignes de Diomède : c'est avec les dieux eux-mêmes qu'il doit combattre. Pendant qu'il poursuit Pandaros et son compagnon Enée, Vénus, inquiète pour le fils d'Anchise, son favori, s'empresse de voler à son secours. Mais Diomède aperçoit la déesse, et, dans sa fougue, il n'hésite point à la frapper : le sang de Vénus coule, et la belle déesse est obligée de s'enfuir en soupirant et d'aller se plaindre à son père Jupiter, dans l'Olympe. La jalousie n'est pas interdite aux divinités, et Minerve ne cache pas sa joie à la vue de Vénus blessée. Cependant, elle félicite Diomède; elle n'est pas encore satisfaite ; il faut que Mars ait son tour, et elle pousse le héros à combattre le dieu de la guerre lui-même. Diomède ne recule point; il a soif de sang, et celui des dieux vaut bien celui des hommes. Il s'avance hardiment vers l'impétueux Mars, étonné de tant d'audace, et, sans hésiter un instant, il vise et lance son javelot sur le dieu, qui est frappé au flanc et pousse un cri de douleur dont toute la plaine retentit. La scène est d'un grand effet dramatique, et Diomède semble, dans cet épisode, digne d'Achille. Nous ne le suivrons pas à travers la mêlée où il se précipite avec une nouvelle ardeur, fier de tant d'exploits, avide de nouveaux massacres. Il est toujours vainqueur; partout il terrasse ses adversaires, quels qu'ils soient, et il revient sain et sauf du combat.

Les écrivains font de fréquentes allusions à Diomède blessant une déesse sans reconnaître sa divinité :

« Si Voltaire frappait violemment contre l'Eglise, ce n'était pas pour y atteindre Dieu ; c'était pour y écraser le prêtre impur du XVIIIe siècle, qui, de l'aveu d'un cardinal, rampait comme un reptile à l'ombre de l'autel pour escalader, non le royaume des cieux, mais le royaume de la terre. En ceci, il arriva à Voltaire le même malheur qu'à Diomède, qui, devant Troie, *croyant poursuivre un ennemi, blessa une divinité.* »

ARSÈNE HOUSSAYE.

« Un jour, après les graves attaques qu'il s'était permises contre Mme de Staël, M. Michaud se rencontra avec elle chez Mme Suard, qui, en bonne personne qu'elle était, se disposait à jouir de l'embarras. M. Michaud, apostrophé assez rudement par Mme Suard sur ses anciennes vivacités de plume, se tira de sa position fausse en disant : « Que vou- » lez-vous, madame? nous combattions dans » la mêlée et dans les ténèbres; je n'ai pas la » fatuité de me comparer à l'un des héros de » l'*Iliade*, il m'est pourtant arrivé le même » malheur qu'à Diomède : *j'ai blessé dans la* » *nuit une déesse.* » Mme de Staël sourit, et, ce que n'eût pas fait une déesse, elle pardonna. »

SAINTE-BEUVE.

« C'était une idée moins appropriée à la divinité, telle que je la conçois, mais qui avait quelque chose de consolant pour l'homme, que de donner des infirmités aux dieux. J'aime qu'Apollon soit banni, que Cérès souffre de la faim chez la mère de Stellion, que *Vénus soit blessée par Diomède*, que le berceau d'Hercule soit entouré de serpents comme celui du génie, et qu'il meure lui-même dévoré par cette robe de Nessus qu'il a léguée à ses successeurs. »

CH. NODIER.

DIOMÈDE, grammairien latin, qu'on croit avoir vécu au Ve siècle de notre ère. Il avait composé, entre autres écrits, un traité *De oratione et partibus orationis et vario genere metrorum libri III*, lequel fut publié pour la première fois à Venise dans une collection de grammairiens latins vers 1476, et réédité dans les *Grammaticæ latinæ auctores antiqui* (Hanovre, 1605). — Un autre DIOMÈDE, grammairien grec, avait composé, à une époque incertaine, sur la grammaire de Denys de Thrace, un commentaire dont il nous reste quelques fragments, insérés dans les *Anecdota* de Villoison.

DIOMÈDE (saint), martyr, né à Tarse (Cilicie), mort vers la fin du IIIe siècle. Il exerça la médecine à Nicée, en Bithynie, et profita des relations que lui donnait sa profession pour propager le christianisme. Signalé pour ce fait à Dioclétien, il reçut l'ordre de se rendre à Nicomédie et mourut pendant le voyage. Sa fête se célèbre le 16 août.

Diomède (maison de). Nom arbitrairement donné à l'une des plus vastes habitations découvertes à Pompéi, à cause d'un tombeau d'Arrius Diomède, trouvé tout à côté. Cette maison est une de ces villas que les riches Romains possédaient aux environs des villes. La description de cette habitation d'agrément, qui, chose rare, avait trois étages, nous initiera aux habitudes luxueuses du peuple romain, car elle était construite d'après toutes les règles indiquées par Vitruve. On arrive à la porte d'entrée par sept marches flanquées de deux colonnes, et l'on entre dans un péristyle, sorte de cloître soutenu par quatorze colonnes revêtues de stuc, et ayant un *impluvium* qui alimentait une citerne. A gauche, une antichambre, avec une sorte de cabinet pour l'esclave de service, mène à une chambre à coucher à alcôve elliptique. On y a trouvé des anneaux qui probablement soutenaient les rideaux. Les fenêtres du mur circulaire donnaient sur un jardin et étaient éclairées par le soleil depuis son lever jusqu'à son coucher. On a retrouvé des restes de verres de croisées qui ont prouvé d'une manière irréfragable que les anciens connaissaient le verre à vitre; il est probable néanmoins que son usage n'était pas aussi fréquent que chez nous et qu'il était même inconnu dans les maisons des prolétaires. Dans l'angle formé entre le portique et sa façade sont diverses salles destinées aux bains, que le luxe avait fait introduire dans la demeure des riches. Le trait caractéristique de ces pièces et de toutes celles que l'architecte avait distribuées autour du péristyle est leur petitesse et surtout leur élégante décoration, dont on voit encore des traces. A l'extrémité est un jardin entouré de portiques et ayant une piscine avec un jet d'eau et une treille. Sous les portiques s'étendaient des celliers dans lesquels on peut encore voir des amphores rangées et à moitié ensevelies sous les cendres; dans quelques-unes, on a trouvé les restes d'un vin desséché par le temps. On suppose que, lors de l'éruption, on était en train de rentrer les vendanges. C'est dans ces celliers, où se fait sentir une agréable fraîcheur, que l'on découvrit, près de la porte, les squelettes de dix-sept personnes qui probablement y cherchèrent un asile au moment de l'éruption et qui durent y périr suffoquées. Elles furent recouvertes d'une cendre fine qui se moula parfaitement sur leur corps et prit la forme des différentes parties de leurs vêtements. Malheureusement, lors de la découverte, on s'aperçut trop tard de la perfection de ces empreintes. Un de ces moulages, conservé au musée de Naples, porte l'empreinte admirable du sein d'une jeune fille. D'après les bijoux qui couvraient ces squelettes, on peut conjecturer que la majeure partie étaient des femmes; deux squelettes d'enfants gardaient encore des restes de leur blonde chevelure. Près de la porte du jardin, on trouva deux squelettes, dont l'un tenait une clef et avait auprès de lui une centaine de pièces d'or, ainsi que des vases d'or et d'argent. On a supposé que c'était le maître de la maison qui, dans ce terrible désastre, oubliant tout autre soin que celui de son propre salut, abandonnait sa famille et sa maison pour fuir vers la mer. « Cette magnifique demeure du marchand de Pompéi, dit Bulwer dans les *Derniers jours de Pompéi*, se voit encore hors des portes de la ville, au commencement de la rue des Tombeaux. Du côté opposé, mais à quelques toises plus près de la porte, on trouvait une vaste hôtellerie où les personnes attirées à Pompéi par leurs affaires ou par leurs plaisirs s'arrêtaient souvent pour se rafraîchir. Devant l'entrée de l'auberge, il y avait des chars, des charrettes, des véhicules de toute sorte, les uns arrivant, les autres partant; tout était plein de bruit et de mouvement. En face de la porte, des fermiers étaient assis sur un banc, autour d'une table circulaire; ils buvaient le coup du matin en s'entretenant de leurs affaires. Près du toit de l'auberge s'étendait une terrasse sur laquelle les femmes des fermiers dont nous venons de parler se tenaient, quelques-unes assises, quelques autres debout sur la balustrade, où elles conversaient avec les personnes d'en bas. Dans un profond enfoncement, à peu de distance, s'élevait un endroit couvert, où plusieurs voyageurs pauvres se reposaient et secouaient la poussière de leurs habits. De l'autre côté, un espace vide avait servi autrefois de cimetière aux habitants d'une ancienne ville située sur l'emplacement de Pompéi; il était converti en *ustrinum*, c'est-à-dire en lieu où l'on brûlait les corps. Au-dessus, la terrasse d'une charmante maison de plaisance était à moitié cachée sous les arbres; les tombes elles-mêmes, avec leurs formes variées et gracieuses, les fleurs et les feuillages qui les entouraient, n'apportaient à l'âme aucune idée de mélancolie. Auprès de la porte de la ville, une espèce de guérite abritait un factionnaire immobile, dont le soleil faisait briller le casque poli non moins que la lance sur laquelle il s'appuyait. La porte était divisée en trois arches, celle du centre pour les voitures, et les deux autres pour les piétons, et des deux côtés se dressaient des remparts massifs qui entouraient la cité. La route, sur laquelle était la maison de Diomède et qui allait de Pompéi à Herculanum, se glissait à travers des vignes, au-dessus desquelles s'élançait le Vésuve majestueux. » Malgré les découvertes nombreuses faites à Pompéi, la maison de Diomède est restée une des principales et des plus considérables curiosités de cette ville des morts. Elle a été découverte en 1774.

DIOMÉDÉ, ÉE adj. (di-o-mé-dé — rad. *diomédée*). Bot. Qui ressemble à une diomédée.

— s. f. pl. Tribu de plantes, de la famille des composées, ayant pour type le genre diomédée.

DIOMÉDÉE s. f. (di-o-mé-dé). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées.

— Ornith. Nom donné par les anciens à certains oiseaux nombreux dans l'île de Diomède, près de Tarente, et qui, disait-on, se jetaient sur les barbares qui voulaient aborder dans l'île, tandis qu'ils accueillaient les Grecs avec une sorte d'empressement. ‖ Nom donné au genre albatros, puis à une espèce de pétrel.

DIOMÉDON, général athénien. Il défendit les côtes d'Ionie en 412-411 avant J.-C., pendant la guerre du Péloponèse, et fut un des six amiraux qui, après la glorieuse bataille des Arginuses, furent condamnés à mort, par suite des manœuvres du parti oligarchique, pour n'avoir pu, pendant la tempête, recueillir les cadavres des Athéniens tués pendant le combat. Il marcha au supplice avec le plus grand courage et au milieu de la douleur publique.

DIOMÉE, dème de l'Attique qui appartenait à la tribu des Egéens. On y remarquait un temple d'Hercule. La porte Dioméenne, à Athènes, conduisait à ce dème, qui était situé à l'est de la ville. Il renfermait une petite ville du même nom, dont les habitants prétendaient avoir plus de génie et de pénétration qu'on n'en avait dans tout le reste de l'Attique. Athénée rapporte qu'on y avait érigé un tribunal composé de soixante juges qui décidaient de la valeur des bons mots et de celle de la bonne plaisanterie. Toutes les facéties qui n'avaient pas été approuvées par ce tribunal péchaient, disait-on, contre les règles de l'art; et, de même que les disciples de Pythagore juraient par les paroles de leurs maîtres, de même les habitants de Diomée juraient par les décisions de leur aréopage d'esprit. Ces Grecs-là pensaient comme les *Femmes savantes*, et disaient sans doute comme elles :

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.

DIOMÉIES s. f. pl. (di-o-mé-î — gr. *diomeiai*, même sens). Antiq. gr. Fêtes athéniennes dédiées à Jupiter Dioméus, ou à Diomus, héros athénien, favori d'Hercule, qui obtint les honneurs divins et donna son nom au dème et à la ville de Diomée. ‖ On dit aussi DIOMÉES.

DIOMORE s. m. (di-o-mo-re — du préf. *di*, et du gr. *omoros*, voisin). Entom. Genre de coléoptères, ayant pour type le diomore noble de la Grande-Bretagne.

DIOMPHALE s. m. (di-on-fa-le — du préf. *di*, et du gr. *omphalos*, nombril). Zooph. Genre d'infusoires bacillariés.

DION, roi de Laconie, donna l'hospitalité à Apollon, qui, en récompense, accorda à ses filles Orphé, Lyco et Carya, le pouvoir de deviner l'avenir, mais à condition qu'elles ne trahiraient jamais les secrets des dieux et qu'elles ne chercheraient pas à découvrir ce qu'elles ne devaient pas connaître. Bacchus, étant à son tour venu chez Dion, s'enflamma de Carya; mais les deux sœurs de cette dernière cherchèrent à mettre des obstacles à son amour, et le dieu, après leur avoir vainement rappelé la défense d'Apollon, leur inspira un délire furieux et les transforma ensuite en rochers. Carya fut métamorphosée en noyer.

DION DE SYRACUSE, oncle de Denys le Jeune, tyran de Syracuse, à la cour duquel il avait longtemps vécu, ainsi qu'à celle de Denys l'Ancien. Lors du premier voyage de Platon en Sicile, il se lia d'amitié avec lui et le protégea même dans les dangers qu'il eut à courir. Soupçonné par Denys, qui craignait son crédit et sa puissance, il fut exilé et parcourut les villes de la Grèce, où son nom et ses immenses richesses lui firent obtenir un magnifique accueil (358 avant J.-C.). Pressé par ses amis, il leva quelques troupes mercenaires, s'adjoignit un certain nombre de bannis et vint débarquer en Sicile, où une foule de mécontents se joignirent à lui (357). Puis il marcha sur Syracuse, annonçant hautement l'intention de renverser la tyrannie; les principaux citoyens vinrent au-devant de lui vêtus de robes blanches, pendant que le peuple se soulevait et contraignait les troupes de Denys à se renfermer dans la citadelle, où le tyran lui-même vint se réfugier quelques jours après. Bientôt Dion entra sans coup férir dans la ville, enveloppa la citadelle d'une muraille, proclama la liberté syracusaine et reçut le commandement des troupes de terre et de mer. Jusque-là, les deux éléments des cités grecques, l'aristocratie et la démocratie, avaient marché de concert pour la destruction d'un pouvoir odieux à tous; mais des dissentiments éclatèrent de nouveau avant même que la victoire fût complète. Dion, disciple de Platon, représentant de la haute aristocratie, nourrissant peut-être en secret des prétentions au pouvoir suprême, impérieux, d'ailleurs, et ne dissimulant point sa haine et son mépris pour le gouvernement populaire, faisait tous ses efforts pour établir une oligarchie analogue aux républiques de Sparte et de Corinthe. Le peuple lui opposa Héraclide, qu'il nomma amiral. C'était un homme fort éloquent, doué d'un grand courage et de capacités militaires qui ne le cédaient pas à celles de Dion. Ce dernier, accusé de négociations secrètes avec Denys, dut abandonner la ville, environné des troupes étrangères qu'il avait à sa solde. Les discordes continuèrent toutefois parmi les Syracusains; cette démocratie tumultueuse ne sut pas s'organiser et se partagea en plusieurs partis. Les ennemis, qui étaient toujours dans la citadelle (Denys s'en était échappé avec ses trésors, mais il en avait laissé la garde à son fils aîné), profitèrent de cette anarchie pour renverser la muraille qui les enveloppait et se répandirent dans la ville en portant partout le fer et la flamme. C'étaient tous les jours de nouveaux et sanglants combats. Dans cette extrémité, Dion fut rappelé; il reprit l'avantage, environna de nouveau la citadelle d'une palissade et rétablit, avec l'organisation militaire, le despotisme de ses volontés, cassant les décrets rendus par le peuple en son absence, reprenant ses tentatives d'organisation d'un gouvernement aristocratique, et faisant enfin assassiner le chef de la démocratie, Héraclide, qu'il n'avait pû corrompre. Ce crime le rendit odieux au peuple et fit oublier tous ses services. Ce fut en vain que, pour appuyer sa tyrannie naissante, il dépouillait les citoyens de leurs biens et les distribuait à ses soldats mercenaires; le nombre de ses ennemis augmentait de jour en jour, et il tomba enfin sous le poignard, à la suite d'une conspiration ourdie par l'Athénien Callippe, qui s'empara lui-même de l'autorité (354). La malheureuse Syracuse passa successivement d'une tyrannie à une autre et finit par retomber au pouvoir de Denys le Jeune.

DION CASSIUS, historien, né à Nicée, en Bithynie, vers 155 de notre ère, mort vers 240. Reimarus a conjecturé qu'il était, du côté maternel, petit-fils de l'orateur Dion Chrysostome. Il reçut une éducation brillante, fréquenta les écoles des plus célèbres rhéteurs de son temps, accompagna en Cilicie son père, qui en était gouverneur, et se rendit à Rome en 180. Peu de temps après, il fut admis au sénat, devint édile et questeur sous Commode, puis préteur sous Pertinax. Il avait rassemblé des matériaux pour une histoire du règne de Commode; quand cet ouvrage fut achevé, il le présenta à Septime-Sévère, qui en fut si satisfait, qu'il engagea l'auteur à écrire une histoire de Rome depuis les temps les plus anciens. Pendant dix années, Dion s'occupa à réunir les matériaux de ce travail et il consacra douze ans à sa rédaction. Vers 218, il reçut de Macrin le gouvernement de Pergame et de Smyrne, fut élevé au consulat en 220, et de nouveau en 229, avec l'empereur Alexandre-Sévère pour collègue. Il alla ensuite achever ses jours à Nicée, se

ville natale, et y mit la dernière main à son *Histoire romaine*. Ce grand ouvrage contenait quatre-vingts livres et comprenait toute l'histoire de Rome depuis l'arrivée d'Enée en Italie jusqu'à l'an 229 de l'ère chrétienne. Il ne nous en reste malheureusement que des fragments : des trente-six premiers livres, nous n'avons que des extraits ; à partir du trente-sixième jusqu'au cinquante-quatrième, l'ouvrage est à peu près complet et embrasse l'époque comprise entre Lucullus et la mort d'Agrippa (10 av. J.-C.) ; le reste est perdu, sauf quelques fragments retrouvés à diverses époques, et nous en possédons seulement plusieurs *Abrégés*, entre autres celui de Xiphilin. Malgré ces pertes regrettables, l'*Histoire romaine* de Dion Cassius est une riche collection de documents sur les derniers temps de la république et sur les deux premiers siècles de l'empire. C'est même notre seule source d'informations sur plusieurs points de cette grande période. L'auteur avait profondément étudié son sujet, et ses connaissances sur les institutions romaines sont supérieures à celles des historiens antérieurs, et notamment de Denys d'Halicarnasse. Dans son style, il imite les anciens auteurs grecs ; mais il n'y réussit qu'imparfaitement. Ses écrits sont pleins de locutions étrangères au grec classique, de latinismes et de barbarismes. Il a conservé aussi l'usage de prêter à ses personnages des harangues qui n'ont le plus souvent, sans doute, que peu de fondements historiques. La première édition du texte grec de cet auteur a été donnée par Rob. Estienne (Paris, 1548). M. G.-B. Gros a publié (Paris, 1850) les trois premiers volumes d'une excellente traduction française, avec un commentaire critique et historique et le texte en regard, collationné sur les meilleurs manuscrits.

Dion Cassius abrégé, résumé historique, par Jean Xiphilin. Cette histoire, composée vers 1150, n'est pas l'œuvre de Xiphilin, patriarche de Constantinople, comme André Scottus et Vossius l'ont cru, mais bien celle de son neveu. C'est un abrégé des quarante-cinq derniers livres de Dion Cassius, qui contiennent l'histoire des empereurs romains jusqu'au règne d'Alexandre, fils de Mammès. Il est probable que l'auteur n'avait pas résumé les trente-cinq premiers livres, car il nous apprend que, de son temps, l'histoire de Dion n'était déjà plus complète, et, d'ailleurs, il ne reste aucune trace d'un travail de ce genre ni aucun témoignage qui en fasse mention. Xiphilin est exact et fidèle à suivre le sens et souvent même textuellement les termes de Dion Cassius, bien que son *Abrégé* soit très-bref de fond et de forme ; il est surtout prétexieux en ce que, grâce à lui, nous pouvons combler certaines lacunes de l'original, dont cet *Abrégé* relate plusieurs parties perdues.

Si l'on peut reprocher quelques erreurs à Xiphilin, il ne les a commises que par excès de fidélité et d'après son modèle : ainsi il prétend que, lors de la conjuration de Chérées et de Sabine contre Caligula, ils découvrirent leur dessein à Calliste, puis à *Epargyre*. Il prend, sinon le Pirée pour un homme, du moins le mot *épargne* pour un nom d'homme, tandis que c'est la dénomination d'une magistrature. Xiphilin aurait pu, sans redouter le reproche d'inexactitude, corriger cette erreur grossière de Dion Cassius ; car un traducteur a des droits, nous pourrions dire des devoirs.

Dans le récit de la conjuration contre Commode, Xiphilin prétend que Pompéian en fut l'auteur et que ce fut lui qui présenta un poignard à Commode en disant : « Voilà ce que le sénat t'envoie. » Hérodien assure, au contraire, que Pompéian demeura complétement étranger à la conspiration, que Lucile, sa femme, n'osa même pas lui en parler et qu'elle ne s'en ouvrit qu'à Quadratus, avec qui elle entretenait des relations coupables. Ce fut, ajoute-t-il, ce Quadratus qui eut l'audace de présenter un poignard à l'empereur. Cette erreur est également imputable à Dion, et il est très-regrettable que, dans cette circonstance, Xiphilin se soit contenté du rôle de copiste, au lieu de remonter aux sources. Son style, tout en faisant la part de l'imitation de celui de Dion Cassius, est plus concis, plus égal et moins déclamatoire. Sa simplicité, qui serait exagérée chez un historien, convient parfaitement à un annaliste, seul titre auquel prétende Xiphilin. L'importance de son œuvre consiste surtout en ce qu'il a reproduit plusieurs parties perdues de Dion Cassius, qui seul avait raconté certaines périodes de l'histoire romaine, dont Xiphilin, le modèle n'existant plus, se trouve être l'unique historien autorisé.

DION (Chrysostome), célèbre rhéteur grec, né à Pruse, en Bithynie, vers l'an 30 de l'ère chrétienne, mort à Rome en 117. Il était d'une famille illustre et occupa de bonne heure de hautes charges dans sa cité ; mais il s'attira l'inimitié de ses concitoyens, dut abandonner sa patrie, voyagea en Egypte, en Grèce et vint enfin se fixer à Rome, où Vespasien lui accorda son amitié. Proscrit par Domitien, il erra en fugitif, réduit souvent à labourer la terre pour vivre, traversa ainsi la Thrace et la Mésie, et arriva chez les Gètes, où campait une nombreuse armée romaine. Il était dans le camp romain sous un habit de mendiant lorsque arriva la nouvelle du meurtre de l'empereur ; il haranqua les soldats et les entraîna à donner la pourpre à Nerva. Ce prince n'oublia pas cette preuve d'amitié et se resserrent de plus en plus, et leur union devient bientôt tellement étroite, qu'on les déchirerait plutôt que de les séparer. Dans cet état, le petit animal ne tarde pas à périr ; dès lors la feuille s'étale de nouveau et reprend sa position ordinaire. Un changement subit de température, un vent un peu fort, le contact d'un corps étranger, reproduisent, avec plus ou moins d'intensité, le même phénomène d'irritabilité, que la physiologie végétale n'a pas encore expliqué d'une manière satisfaisante. Cette plante, comme on peut le penser, a fourni ample matière à l'allégorie. Pour le poète, elle est l'emblème de la cruauté, et l'on a comparé ses feuilles à la toile de l'araignée, qui saisit et fait périr de pauvres petites bêtes sans défense. Le moraliste y voit l'image des piéges que tendent les plaisirs à une jeunesse ardente et irréfléchie, qui peut aller jusqu'à payer de sa vie un moment d'imprudence.

DIONIGI (Marianna), femme peintre et écrivain, née à Rome en 1756, morte en 1826. Elle était fille d'un homme distingué, le docteur Joseph Candidi, de Messine, qui lui fit donner une brillante éducation. Elle étudia les langues, se livra avec succès à la peinture, entra en relation avec le célèbre Visconti et se prit alors d'une véritable passion pour l'archéologie, surtout pour les monuments cyclopéens. Cette femme distinguée devint membre des académies de Saint-Luc, de Pise, de Bologne, de Charlestrowen, etc. Elle avait eu sept enfants de son mariage avec le jurisconsulte Dominique Dionigi. Une de ses filles se fit connaître comme poète sous le nom de Mme Orfei. Les principaux ouvrages de Mme Dionigi sont : *Le Regole elementarie della pittura de paesi* (Rome, 1816, in-8°), et *Sulle cinque città del Lazio chi diconsi fondate da Saturno* (Rome, in-fol.), ouvrage rempli de curieux renseignements sur les murs cyclopéens et qui obtint un grand succès.

DIONIS (Pierre), chirurgien, né à Paris, mort dans cette ville en 1718. Il fut un des plus remarquables praticiens de son temps. Nommé professeur d'anatomie et de chirurgie au jardin des Plantes en 1673, il est le premier qui ait fait en public, dans cet établissement, des dissections anatomiques et des opérations chirurgicales. Dionis devint successivement chirurgien de Marie-Thérèse, de la dauphine, des enfants de France. On a de lui plusieurs ouvrages remarquables par la clarté du style et par l'étendue de l'érudition. Les principaux sont : *Anatomie de l'homme suivant la circulation du sang et les nouvelles découvertes* (Paris, 1690, in-8°), traité souvent réédité et traduit en plusieurs langues. *Cours d'opérations de chirurgie démontrées au jardin royal* (Paris, 1707, in-8°), qui a été pendant un siècle le guide des professeurs et des élèves ; *Traité général des accouchements* (Paris, 1718, in-8°). Ces deux derniers ouvrages ont eu également de nombreuses éditions et ont été traduits dans plusieurs langues. — Son petit-fils, Charles Dionis, mort à Paris en 1776, suivit la carrière médicale et publia, entre autres écrits, une *Dissertation sur le tænia ou ver solitaire* (1749).

DIONIS (Mlle), femme auteur, née à Paris vers 1759, morte dans la même ville en 1834. Elle a publié, à l'âge de dix-huitans, un poëme en cinq chants, et en prose, *l'Origine des Grâces*, que Bachaumont cite avec éloge dans ses mémoires. On connaît en outre de Mlle Dionis quelques pièces anacréontiques en prose, dont une seule, le *Barafait rendu*, mérite d'être sauvée de l'oubli.

DIONIS DU SÉJOUR (Louis-Achille), jurisconsulte et écrivain français, né vers 1705, mort vers 1791. Il devint conseiller à la cour des aides et se signala par ses vastes connaissances. Son principal ouvrage a pour titre : *Mémoires pour servir à l'histoire de la cour des aides depuis Philippe le Bel jusqu'en 1789* (Paris, 1791, in-4°).

DIONIS DU SÉJOUR (Achille-Pierre), astronome et jurisconsulte, fils du précédent, né à Paris en 1734, mort à Angerville, près de Fontainebleau, en 1764. Il fut conseiller au parlement, d'abord à la quatrième chambre des enquêtes en 1758, ensuite à la grand' chambre en 1779. Il étonnait ses confrères par la rapidité avec laquelle il expédiait les affaires, et cependant il trouvait encore le temps de se livrer à ses goûts pour les mathématiques et l'astronomie. Il avait publié en 1761, conjointement avec Goudin, des *Recherches sur la gnomonique, les réfractions des planètes et les éclipses de soleil*, qui contribuèrent à lui ouvrir les portes de l'académie des sciences en 1765. Son *Essai sur les comètes en général et particulièrement sur celles qui peuvent approcher de l'orbite de la terre* (1775) était destiné à dissiper des terreurs puériles qui s'étaient emparées du public à la lecture d'un mémoire de Lalande.

Nommé député de la noblesse à l'Assemblée constituante, du Séjour ne tarda pas à éprouver d'abord une grande déception, ensuite des terreurs qui le poursuivirent jusque dans sa retraite à la campagne, où il se tenait soigneusement caché, et qui minèrent ses jours.

« Du Séjour, dit Delambre, était à tous égards un homme très-estimable ; il aimait le travail, son état et la société : il était considéré au Palais et à l'Académie ; il joignait beaucoup d'esprit au caractère le plus égal ; il aurait d'être heureux, il le fut jusqu'à la Révolution. »

Chaque année le recueil de l'Académie contenait de lui des mémoires étendus se faisant suite les uns aux autres. Il les revit, les mit en ordre et en forma un ouvrage en deux volumes, qui parut sous le titre de : *Traité analytique des mouvements apparents des corps célestes* (1787-1789). Cet ouvrage a théoriquement une importance considérable, en ce que l'auteur y essaye, pour la première fois, la réduction à une seule formule des lois des mouvements apparents de tous les astres. Il pose la question dans ces termes : « Etant donnés deux corps qui se meuvent dans l'espace suivant des lois connues, déterminer les apparences qui résultent des mouvements relatifs de ces deux corps, par rapport à un observateur qui, mû lui-même dans l'espace suivant une loi donnée, a de plus un mouvement de rotation autour d'un axe donné de position. » Ce problème renferme, comme on le voit, toute l'astronomie ; les astronomes l'avaient jusqu'alors décomposé en autant de problèmes qu'ils avaient eu de questions particulières à traiter. Lagrange, que les qualités propres de son génie devaient, au reste, naturellement disposer à apprécier avantageusement les efforts de du Séjour, faisait effectivement beaucoup de cas de ses travaux, qui, dit-il, « par leur étendue et le grand nombre d'applications intéressantes et délicates que leur auteur a faites, paraissent ne rien laisser à désirer sur le problème dont il s'agit. » (*Mémoire sur les éclipses suspectes aux gros climaux*, insérée dans la *Connaissance des temps de* 1817.) Il croit cependant « qu'on ne s'est pas encore appliqué à donner à la solution de ce problème toute la simplicité et la brièveté qu'on est en droit d'attendre de l'analyse. » Delambre, tout en accordant de grands éloges à du Séjour, est loin de convenir que ses travaux aient été d'une véritable utilité aux praticiens. Il tempère toutefois ses critiques par cette conclusion : « Tout l'ouvrage est composé et rédigé dans un système que je n'ai jamais pu ou voulu adopter ; je pourrais donc être suspect de trop de sévérité dans la manière dont je l'ai jugé. Je prie le lecteur de ne pas s'en rapporter entièrement à ce qui j'en ai dit. Le traité de du Séjour est important par une masse considérable de formules appliquées aux problèmes les plus intéressants de l'astronomie. Ses formules sont généralement fort exactes ; elles n'ont contre elles que la longueur des calculs qu'elles exigent, et quelques-unes donnent la solution de questions à peu près inaccessibles aux méthodes ordinaires. »

Le problème de du Séjour est l'inverse de celui qu'avaient eu à résoudre les premiers astronomes : étant donnés les mouvements apparents des corps célestes, déterminer les lois de leurs mouvements réels. Mais la solution qu'il en donne convient également à l'un et à l'autre ; car on peut, dans les équations générales, regarder à volonté comme données soit les apparences, soit les réalités.

On doit à du Séjour d'avoir fait ressortir les grands avantages que l'on peut tirer des équations de condition indiquées par Euler et employées par Mayer. Il a de plus soumis au calcul les quantités de l'irradiation et de l'inflexion dont il convient de corriger les diamètres apparents du soleil et de la lune. Il croyait à une atmosphère lunaire ; les raisons qu'on a depuis données pour lui en refuser absolument ne nous paraissent pas comporter le degré d'assurance avec lequel elles ont été présentées. Il lui paraît établi, par l'éclipse de soleil de 1764, qu'il faut admettre une irradiation de 9″ et une inflexion de plus de 3″. Il propose un moyen direct de s'assurer de l'existence de l'inflexion : « Lorsque, de deux étoiles voisines, l'une doit être éclipsée par la lune, on les assujettira entre deux fils d'un micromètre ; on observera si, à l'instant de l'occultation de l'étoile, sa distance à l'autre est altérée. L'altération donnera la quantité de l'inflexion des rayons qui rasent le limbe de la lune. » Du Séjour n'attribue sans hésitation à la réfraction produite par l'atmosphère lunaire. Il soupçonne, au reste, que la réfraction n'est pas la même pour toutes les étoiles : « Qui pourrait, dit-il, assurer que Sirius, dont la lumière est très-blanche, éprouve précisément la même réfraction qu'Aldébaran ou Antarès, dont la lumière tire sur le rouge ? Admettons un moment que la lumière de la lune soit plus réfrangible que celle de l'étoile, tout va s'expliquer naturellement. » Delambre, qui ne se prononce ni pour ni contre l'atmosphère lunaire, dit, à l'occasion de la remarque de du Séjour : « Un jour que j'observais avec Méchain, nous avons tous deux, sans nous rien communiquer, écrit notre observation : tous deux nous avions vu une petite étoile pendant 2″ environ sur le disque de la lune, malgré un assez fort crépuscule. Méchain me dit alors : « Du Séjour sera bien » content. » Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce phénomène ne s'observe pas constamment, ce qui s'explique, dans le système de du Séjour, parce que l'effet de la différente réfrangibilité peut être positif, nul ou négatif. »

L'ouvrage se termine par une analyse neuve et exacte des apparitions et disparitions de l'anneau de Saturne, analyse dont les géomètres font, il est vrai, plus de cas que les astronomes, et par la reproduction de l'*Essai sur les comètes*.

DIONISI (Philippe-Laurent), archéologue italien, né à Rome en 1712, mort dans cette ville en 1789. Il embrassa l'état ecclésiastique et se vous entièrement à des travaux d'érudition sur l'histoire ecclésiastique, l'archéologie sacrée, etc. Ses principaux ouvrages sont : *Collectio bullarum sacrosanctæ basilicæ Vaticanæ* (Rome, 1747, 3 vol. in-fol.) ; *Sacrarum Basilicæ Vaticanæ cryptarum monumenta* (1773, in-fol.)

DIONISI (Jean-Jacques), antiquaire et philologue italien, né à Vérone en 1724, mort en 1808. Il fut chanoine et bibliothécaire du chapitre de sa ville natale, où il mourut. Il passa dix années de sa vie à chercher dans les principales bibliothèques d'Italie tous les documents qui pouvaient lui offrir de nouvelles lumières sur les écrits et l'existence du Dante, et publia une magnifique édition de la *Divina commedia* (Parme, 1795, 2 vol. gr. in-fol.) Parmi les écrits de ce laborieux érudit, nous citerons : *Apologetiche Riflessioni* (Vérone, 1755, in-8°) ; *Serie di aneddoti* (Vérone, 1786-1790, 2 vol. in-8°), sur le Dante et son œuvre ; *De vicendevoli amori di messer Fr. Petrarca e della celebratissima donna Laura* (Vérone, 1802).

DIONYSIADE s. f. (di-o-ni-zi-a-de — du gr. *Dionusos*, Bacchus). Antiq. gr. Prêtresse de Bacchus, à Sparte.

DIONYSIAQUE adj. (di-o-ni-zi-a-ke — du gr. *Dionusos*, Bacchus). Antiq. gr. Qui se rapporte à Bacchus : *Culte* DIONYSIAQUE. *Fêtes* DIONYSIAQUES. ‖ *Artistes dionysiaques*. Ceux qui se consacraient au théâtre. ‖ *Période dionysiaque*, ou *Cycle dionysien*. V. CYCLE.

— s. f. pl. Fêtes importées d'Egypte, et qui, célébrées en l'honneur de Bacchus, servaient à la supputation des années. ‖ On dit aussi DIONYSIES, BACCHANALES et ORGIES.

— Encycl. Mythol. Les *Dionysiaques*, ou fêtes de Bacchus (en grec *Dionusos*), se célébraient en Grèce et particulièrement à Athènes dans durant plusieurs jours. Elles tombaient chaque année à la naissance du printemps. La ville se remplissait alors d'étrangers qui y venaient en foule, à cette époque, pour apporter les tributs des îles soumises aux Athéniens et pour voir les nouvelles pièces qu'à l'occasion des fêtes de Bacchus on donnait sur le théâtre ; ils tenaient également à assister aux différents jeux et aux spectacles que l'on donnait ce jour-là, et surtout à la fameuse procession qui représentait le triomphe de Bacchus. On y voyait le cortége qu'avait, dit-on, le dieu lorsqu'il fit la conquête de l'Inde, des satyres, des dieux Pans, des hommes traînant des boucs pour les immoler, des phallophores portant un immense phallus, symbole de fécondation, et des figures obscènes suspendues à de longues perches ; d'autres, montés sur des ânes, à l'imitation de Silène ; d'autres, déguisés en femmes, qui chantaient des hymnes d'une licence extrême ; enfin, toutes sortes de gens de l'un et de l'autre sexe, la plupart couverts de peaux de faons, cachés sous un masque, couronnés de lierre, ivres ou feignant de l'être, mêlant sans interruption leurs cris au bruit des instruments ; les uns s'agitaient comme des insensés et s'abandonnant à toutes les convulsions de la fureur ; les autres exécutaient des danses régulières et militaires, mais tenant des vases au lieu de boucliers, et se lançant, au lieu de traits, des thyrses dont ils frappaient quelquefois les spectateurs. Au milieu de ces troupes d'acteurs forcenés s'avançaient, dans un ordre, les différents chœurs députés par les tribus ; une quantité de jeunes filles, les plus distinguées de la ville, qui marchaient les yeux baissés, parées de tous leurs ornements, et tenant sur leurs têtes des corbeilles sacrées, qui, outre les prémices des fruits, renfermaient des gâteaux de différentes formes, des grains de sel, des feuilles de lierre, et d'autres symboles mystérieux, tels que des phallus en pâte de froment et en terre cuite. Les toits des maisons de la ville, disposés en terrasses, comme ceux de toutes les maisons grecques, étaient couverts de spectateurs et de femmes, la plupart avec des lampes et des flambeaux, pour éclairer la procession, dont le défilé se prolongeait, le plus souvent, pendant la plus grande partie de la nuit, et qui allait à tous les carrefours pour faire des libations intérieures et extérieures, et pour offrir des victimes en l'honneur de Bacchus. Le jour était consacré à se se prononce ni pour ni contre l'atmosphère lunaire, dit, à l'occasion de la remarque de du Séjour : « Un jour que j'observais avec Méchan, nous avons tous deux, sans nous rien communiquer, écrit notre observation : tous deux nous avions vu une petite étoile pendant 2″ environ sur le disque de la lune, malgré un assez fort crépuscule. Méchain me dit alors : « Du Séjour sera bien » content. » Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce phénomène ne s'observe pas constamment, ce qui s'explique, dans le système de du Séjour, parce que l'effet de la différente réfrangibilité peut être positif, nul ou négatif. »

L'ouvrage se termine par une analyse neuve et exacte des apparitions et disparitions de l'anneau de Saturne, analyse dont les géomètres font, il est vrai, plus de cas

était du reste, non-seulement permise, mais encore encouragée pendant les fêtes des *Dionysiaques*. La ville s'y livrait tout entière, et, dans les quartiers que ne traversait pas la procession, des troupes de faunes, de satyres et de bacchantes, couronnés de lierre, de fenouil, de peuplier, s'agitaient, dansaient, hurlaient dans les rues, invoquant Bacchus par des acclamations barbares, déchirant de leurs ongles et de leurs dents les entrailles crues des victimes, serrant des serpents dans leurs mains, les entrelaçant dans leurs cheveux, en ceignant leurs corps, et, par ces espèces de prestiges, effrayant et intéressant la multitude. Nous ne nous appesantirons pas davantage sur les rites étranges et symboliques que l'on observait pendant les *Dionysiaques*. Cette fête ayant beaucoup d'analogie avec les Saturnales, auxquelles nous avons consacré un fort long article, nous renvoyons à ce mot. Les *Dionysiaques* remontaient à la plus haute antiquité ; elles sont mentionnées dans les auteurs grecs les plus anciens.

Dionysiaques (LES), poëme épique composé par Nonnus ou Nonnos, de Panopolis (Egypte), vers le milieu du ve siècle. Cet ouvrage est divisé en quarante-huit chants, qui renferment les institutions, les aventures et les triomphes de Bacchus, dont il commence l'histoire avant sa naissance, pour la continuer jusqu'à son apothéose, après ses conquêtes dans les Indes. Longtemps cet ouvrage fut considéré comme perdu ; vers le milieu du xvie siècle, Sambucus, le voyageur bibliophile, le déterra dans une bibliothèque et le rendit à la lumière ; mais jusqu'à Daniélou et M. de Marcellus vint en quelque sorte révéler Nonnus au monde savant, on n'avait pu que deviner d'après des fragments épars, et que leur incorrection rendait inintelligibles, la valeur réelle du poëte ; encore fallait-il d'aussi fins connaisseurs que M. Alexis Pierron, pour reconnaître le lion à sa griffe, *ex ungue leonem*. M. de Marcellus a reconstitué Nonnus du premier au dernier vers, et jamais peut-être éditeur n'a fait aussi complétement son œuvre de celle de l'auteur qu'il ressuscitait.

Nonnus est très-savant dans la mythologie ; il n'ignore aucune des traditions qui concernent son héros, et fait le vers avec une facilité étonnante. Outre l'érudition, il faut reconnaître à Nonnus une grande richesse d'imagination, de l'élégance et une parfaite harmonie dans le rhythme. Godefroy Hermann, le célèbre philologue, l'appelait le chef de l'école métrique : « Si le vers héroïque, dit-il, avait perdu sa dignité originelle, il retrouva du moins avec Nonnus son rhythme élégant et nombreux. Dès lors il fut soumis à des lois sévères qu'il fallut, avant de s'attaquer à l'épopée, en étudier sérieusement la science. » On peut toutefois reprocher à l'auteur d'entrer dans des détails trop minutieux et de tomber dans de fréquentes répétitions.

Ces défauts sont rachetés par de grandes qualités. Nonnus, nous le répétons, se montre très-instruit sur tout ce qui a rapport aux cultes, aux mœurs et aux coutumes de l'antiquité. C'est, à ce point de vue, un auteur précieux à consulter. Il est en aide aux sciences et aux arts, dont il célèbre en vers magnifiques l'origine, la naissance et les progrès. La physique surtout a été exploitée par lui avec une sorte de complaisance.

Dupuis est le premier qui, dans son livre sur l'*Origine des cultes*, lui ait rendu justice, en relevant sa valeur méconnue, non pas au point de vue littéraire, mais sous le rapport historique et archéologique. Quoique poëte, Nonnus se pique en effet d'une exactitude scrupuleuse pour tout ce qui n'est point de pure imagination. Les *Dionysiaques* sont encore un ouvrage extrêmement remarquable, envisagées d'une autre façon. Si l'on tient compte des tendances de la science moderne, qui voit de plus en plus dans l'Inde le berceau du monde et de la civilisation, on reconnaîtra à Nonnus le très-grand mérite d'être le seul poëte grec qui ait eu le sentiment de toutes les solutions rationnelles. On y trouve aussi néanmoins quelques problèmes déterminés du premier degré, à plusieurs inconnues, et des résolutions d'équations du second degré. Le troisième chant est consacré à l'étude des nombres polygones. On remarque que Diophante, au lieu de traduire directement ses problèmes en langage algébrique, commence toujours à les simplifier à l'aide de certains artifices. Ainsi, dans ses problèmes du premier degré à plusieurs inconnues, il commence par faire raisonnement la question à la recherche d'une seule inconnue, et c'est alors seulement qu'il établit son équation. Il résout les équations du second degré en les réduisant, par des considérations extrêmement ingénieuses, à de simples extractions de racines carrées. C'est à cet ouvrage, si profondément différent de ceux des géomètres grecs proprement dits, que l'on peut faire remonter la méthode moderne de spéculer sur les mesures des grandeurs pour arriver à conclure par rapport à ces grandeurs elles-mêmes. L'école pythagoricienne avait fait de grands efforts pour développer le goût des recherches arithmétiques ; mais ces recherches, bornées d'abord à l'étude de quelques propriétés plus ou moins curieuses des nombres abstraits, considérés comme décomposables en facteurs ou comme premiers, ne paraissaient pas devoir être jamais d'aucune utilité aux géomètres, qui, en effet, les méprisaient complétement. C'est sans doute aux astronomes, obligés par la nature même de leurs études à convertir les grandeurs en nombres, que l'on doit les règles pour la division et l'extraction des racines, ainsi que les méthodes expéditives de calcul. A cet égard, Diophante est sans doute redevable pour beaucoup aux travaux d'Hipparque ; mais ce qui paraît lui appartenir incontestablement, c'est la théorie toute nouvelle des équations du premier degré et la résolution de celles du second, dans des cas assez nombreux pour qu'on ait pu penser qu'elle était dès lors complète. Aussi les ouvrages de Diophante ont-ils formé le sujet des méditations, non-seulement des Grecs ses contemporains, mais des Arabes et, plus tard, des géomètres italiens, français et allemands de la renaissance. Viète même, dans son œuvre capitale, ne borne presque à les reproduire, proposition par proposition, en substituant, il est vrai, des questions de géométrie, à résoudre par l'algèbre, aux problèmes abstraits de son modèle.

Les six livres qui nous restent de l'algèbre arithmétique de Diophante sont les premiers, et comme les difficultés y croissent graduellement, il est probable que les sept derniers nous donneraient de l'auteur une plus haute idée encore.

L'ouvrage de Diophante a été commenté au ve siècle par la célèbre Hypathia ; mais il ne nous reste rien de ce commentaire. Le manuscrit des *Arithmétiques* fut découvert en 1460, par Regiomontanus, dans la bibliothèque du Vatican. Il fut publié pour la première fois par Xylander. Bachet en donna une meilleure édition (1621), qui fut améliorée encore par Fermat, fils du célèbre mathématicien, et enrichie de précieuses notes de son père (Toulouse, 1670). Simon Stévin et Albert Girard en ont donné une traduction française (Paris, 1625).

Le terme *diophantine* a été appliqué par quelques mathématiciens modernes, comme Gauss et Legendre, à une espèce particulière d'analyse employée dans la théorie de nombres.

DIOPHILAX (Jean), poëte latin du XVIe siècle, complétement oublié aujourd'hui, né vers 1500, mort en 1528. Le cloître lui avait fait des loisirs, et il les utilisa à composer un travail unique en son genre, la *Christomachia*, œuvre de patience qui a pour sujet la passion de Jésus-Christ. C'est une longue suite d'acrostiches, qui se succèdent de telle sorte qu'en ajoutant les unes aux autres les premières lettres de chaque vers, on arrive à reconstituer l'Evangile de saint Jean : *In principio erat Verbum*, etc., etc. Diophilax était moine de l'ordre du Carmel.

DIOPHRYS adj. (di-o-friss — du préf. *di*, et du gr. *ophrus*, sourcil). Zool. Qui a des sourcils doubles.

— s. m. Zooph. Genre d'infusoires ayant pour type le diophrys marin de Cotte.

DIOPHTHALME s. m. (di-o-ftal-me — du préf. *di*, et du gr. *ophtalmos*, œil). Chir. Bandage disposé de façon à être appliqué sur les deux yeux. ‖ On le désigne aussi par le mot BINOCLE, emprunté au latin.

DIOPITHE, général athénien, qui vivait vers le milieu du IVe siècle avant notre ère. Il était père du poëte Ménandre. Il reçut le commandement d'un corps de colons athéniens envoyés dans la Chersonèse de Thrace. Des différends s'étant élevés entre les colons et les Cardiens, ces derniers demandèrent des secours à Philippe de Macédoine, qui leur en envoya. Diopithe envahit alors les régions maritimes de la Thrace, dépendant de la Macédoine, les ravagea, et fut, pour ce fait, mis en accusation à Athènes ; mais, grâce à un admirable discours de Démosthène (341), il obtint la confirmation de son commandement. Diopithe continua la guerre, prit Crobyle et Tiristasis, dont il réduisit les habitants en esclavage, et mourut au milieu de ses succès.

DIOPS adj. (di-ops — du préf. *di*, et du gr. *ops*, œil). Zool. Qui a les yeux doubles.

DIOPSIDE s. m. (di-o-psi-de — du gr. *dia*, à travers, et *opsis*, vue). Minér. Pyroxène à base de chaux et de magnésie, dans lequel la chaux prédomine, et où les bases colorantes ne se trouvent qu'accidentellement et en très-petite quantité.

— Encycl. Le *diopside* est la plus pure et la moins commune de toutes les espèces pyroxéniques. C'est une substance généralement transparente et d'un blanc pur, mais quelquefois jaunâtre, grisâtre, gris verdâtre ou vert clair. Il est presque toujours cristallisé, et ses cristaux offrent des prismes plus allongés que ceux des autres pyroxènes. Ce minéral a la cassure lamelleuse dans le sens de l'axe, conchoïde et inégale en travers. Sa densité est 3,3, et sa dureté est exprimée par le nombre 5,5. Les acides ne l'attaquent pas. Au chalumeau, il fond en donnant un verre incolore ou peu coloré. Le *diopside* renferme plusieurs variétés à la plupart desquelles on a donné des noms particuliers. Nous citerons, parmi les plus importantes : l'*alalite*, qui est en cristaux d'un gris verdâtre, et se trouve dans le val d'Ala, en Piémont ; le *diopside asbestiforme*, qui se présente en fibres déliées et parallèles, facilement séparables, et se rencontre dans le Tyrol ; la *malacolithe blanche*, qui s'offre en